

# ASSOCIATION CROCHES-PATTES

## Ecole de musique intercommunale

### Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 09 Octobre 2020

Ordre du jour :

- ✓ Bilan moral de l'année 2019 / 2020
- ✓ Bilan financier de l'année 2019 / 2020
- ✓ Point sur la rentrée 2020
- ✓ Perspectives d'avenir de l'Association
- ✓ Renouvellement des administrateurs

#### **BILAN MORAL DE L'ANNEE 2019 / 2020**

- Le nombre d'adhérents reste stable avec 120 adhérents.
  - Effectif stable de 9 professeurs et une coordinatrice qui correspondent à un équivalent temps plein de 2.01.
  - Les cours de musique sont échelonnés sur 6 jours : du lundi au samedi pour un volume de 52 heures par semaine de face à face et 5 heures de coordination.
- Les activités de l'Association se déroulent dans trois communes depuis la rentrée 2019 :
  - Aussevielle pour les cours de chant Choral et chant adulte
  - A Poey de Lescar pour les autres cours et ateliers
  - Nouveauté 2019 : à Siros pour certains cours de batterie le mercredi
- Grosse évolution en terme de communication pour l'association : nouveau site internet tout beau, tout neuf, réalisé par notre coordinatrice Marie Claire Delay que nous remercions chaleureusement.
- COVID-19 :

Dès le 17 mars, il a fallu réagir au confinement.

Deux possibilités s'offraient à nous dans ce contexte si particulier :

Ne plus assurer les cours et rentrer dans la bataille administrative du chômage partiel ,  
ou continuer à assurer les cours en trouvant des solutions alternatives, et permettre ainsi le maintien des salaires.

La 2<sup>ème</sup> option a été privilégiée par le bureau.

Nous voilà donc lancés dans l'aventure du téléenseignement musical ! Après deux premières semaines de flottement où il a fallu chercher des solutions pour s'adapter au contexte, chaque enseignant, en fonction de son matériel et de ses affinités informatiques, a pu proposer une continuité pédagogique : cours par téléphone, mise à disposition de vidéos, échanges WhatsApp, réunion ZOOM (visio)...Les membres du CA ont dû faire face, en dehors de leurs heures de travail respectives, à une flambée de

questions, réflexions, mails émanant des adhérents, de nos professeurs, et des organismes financeurs. La tâche ne fût pas aisée et a un petit peu plus entamé encore notre motivation, notre CA tournant à 4 bénévoles actifs, pour assurer la bonne gestion de notre association.

### **APPEL A BENEVOLES !!**

- **Manifestations :**

- ✓ Audition de Noël à AUSSEVIELLE (15 déc. 2019). Comme toujours un vrai succès Nous en profitons pour remercier monsieur le maire Jacques Locatelli et la commune d'AUSSEVIELLE.
- ✓ Le spectacle de fin d'année (prévu le 6 juin 2020) a été annulé malheureusement au vu du contexte sanitaire. Toutefois, afin de conserver un moment festif et de cohésion, il a été proposé le « Grand Concours » qui a connu un franc succès. Le principe : chaque adhérent était libre de participer, depuis les enfants de l'éveil jusqu'aux adultes. Il s'agissait de s'enregistrer et de se filmer dans sa pratique musicale exercée sur la chanson « Qui de nous deux » de M. Des prix ont été décernés dans chaque discipline, ainsi qu'un prix du public. Le jury était constitué des professeurs de la discipline, et des membres du bureau pour le prix du public. Vous avez peut-être vu passer un article dans la presse à ce sujet.  
Chaque gagnant s'est vu remettre un prix offert par nos partenaires : DUSSAU, SILVER WOLF, LE PARVIS LECLERC. En finalité, les vidéos réalisées ont été montées par un prestataire extérieur, véritable choix de l'association afin de valoriser les productions de nos élèves.  
Vous pouvez retrouver cette vidéo sur notre page Facebook et notre site internet.
- ✓ Toutes les autres manifestations auxquelles participent habituellement CP (le cabaret au suivant et divers ateliers de fin d'année) ont été annulées également. Nous avons du renoncer à un repas qui aurait réuni les adhérents.

- **LE FONCTIONNEMENT**

Nous y pensions depuis quelque temps déjà, et nous l'avons fait enfin : la possibilité de se réinscrire en ligne pour les adhérents, avec paiement en ligne via la plateforme HelloAsso.

Côté RH, le professeur de batterie a suivi une formation, qui lui a permis d'être diplômé du DUM. Nul doute que ses nouvelles connaissances profiteront à l'association.

L'un de nos professeurs a été en arrêt de travail pendant 8 semaines à la fin de l'année. Les cours manqués ont été remboursés aux adhérents.

Cette année, la CDA Pau-Béarn-Pyrénées a versé une subvention additionnelle de 3.000 euros, qui doit permettre d'établir un lien avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental. L'idée est que Croches Pattes assure des missions auprès des écoles de l'ex-CCMB pour le compte du CRD, par le biais de l'un de ses professeurs titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant. Notre coordinatrice a d'ores et déjà pris contact avec le nouveau Directeur M. Gilles Guilleux. Cela devrait se mettre en place prochainement.

La nouvelle équipe municipale de Poey est venue nous rencontrer. Nous avons longuement échangé de manière constructive. Nous avons en particulier évoqué des travaux d'amélioration du bâtiment.

Dans le but de rendre cet édifice plus performant et adapté, M. le Maire Pierre Soler nous informe qu'une première étude sur le système de chauffage est lancée et que des devis concernant une étude thermique et phonique sont en attente moyennant une prise en charge financière partagée entre la municipalité de Poey de Ilescar et la CDA PBP. Philippe Courtade souligne le fait que ce bâtiment est très utile à l'association et qu'il doit répondre à l'évolution des effectifs.

## **BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2019 / 2020**

Le bilan financier est présenté à l'assemblée par la trésorière Josiane SALDIAS (Cf graphiques en annexe).

Les recettes sont couvertes à 56% par les cotisations des adhérents et à 44% par des subventions: 8.101€ pour le département, et 20.604€ pour la CDA PBP.

Nous remercions la CDA PBP ainsi que le Conseil Départemental, pour leurs participations financières et leur soutien continu.

- Le poste « salaires » représente 92% des dépenses. Les bulletins de paie et les déclarations aux organismes sociaux sont réalisés par l'organisme conseillé par le Département : Profession Sports Loisirs. La rémunération de ce service représente 1.440€. Le poste salaire n'a pas été impacté par la Covid, sauf pour un de nos professeurs, qui a été en activité partielle pour garde d'enfants pendant 1 mois et demi.
- Les achats de matériel (3% des dépenses) couvrent: moquette pour salle de Siros, matériel divers pour musiques actuelles et acquisition d'une batterie acoustique (qui vient en complément de celle prêtée par l'Agora de Billère), avec report de la moitié de l'investissement sur exercice 20/21.
- Dans les fournitures diverses (2%), on retrouve les frais annuels d'abonnement téléphonique et internet qui représentent un budget important (515€/an) car nous sommes contraints de souscrire à un tarif professionnel. Pierre Soler nous informe qu'en 2021, la CDA PBP aura son propre réseau numérique fibre et propose aux communes un

schéma de mutualisation. Le bâtiment dédié à Croches Pattes pourrait en bénéficier, selon le nombre de prises disponibles (plus d'information à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021).

- Dans les frais divers (1%), on retrouve l'hébergement du site internet, l'abonnement au Crédit Mutuel, Office 365 qui nous permet de stocker et partager les documents de l'association via le Cloud, le logiciel de gestion Kanas, la participation à l'hébergement pour les salles de Siros et Aussevielle...M.Soler remarque que le poste « subventions » représente 44% des recettes et nous questionne sur notre politique tarifaire par rapport aux autres structures d'enseignement musical. Dans le cadre du Schéma départemental et afin de pouvoir répondre au plus grand nombre, le Département nous encourage à harmoniser nos tarifs avec les autres structures. A noter que nos tarifs ont été identiques durant de nombreuses années, nous avons cependant augmenté notre grille tarifaire de 3% à la rentrée 2019.
- L'association a mis de côté une somme qui permettrait de faire face en cas de situation difficile (environ 30% d'un budget annuel)
- Pour cet exercice, le résultat est négatif de 200€, ramené à un solde positif de 115€ après prise en compte des résultats financiers (intérêts 2019 du livret).
- En projet : étant donné l'accroissement de notre parc de matériel, un système d'alarme pour les locaux reste à étudier. M. le Maire nous propose l'aide d'un technicien communal pour l'installation.

## **POINT SUR LA RENTREE 2020**

Nous avons repris les cours dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Nous sommes passés de 120 à 95 adhérents cette année. Nous attribuons une partie de cette baisse aux contraintes liées aux mesures sanitaires, notamment pour l'ensemble vocal adultes qui a perdu 11 chanteurs.

Les tarifs avaient été augmentés à la rentrée 2019, ils ont été maintenus à l'identique cette année.

Gladys AMOROS a quitté notre structure fin août. Anthony LILLE a pris le relais pour ses cours de chant.

Pour le plus grand plaisir de notre professeur Samuel, cette année a vu la création d'un groupe Ensemble de Musiques Actuelles Junior.

Les cours de chant n'ont pas lieu à Aussevielle cette année.

Grâce à l'accord de la nouvelle équipe municipale de Poey, les cours de l'ensemble vocal adultes Blue's note ont lieu au foyer de la salle J.Teixido.

L'ensemble des cours de batterie aura lieu à Siros le mardi et le mercredi, avec une batterie acoustique supplémentaire achetée cet été.

## **PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION**

- Pérenniser l'activité en intégrant la dimension COVID

Nous mettons tout en œuvre pour faire perdurer l'association, dans un contexte qui se complexifie. Notre Président a dû jouer son rôle de « chef d'entreprise » et des réunions RH post-confinement ont été nécessaires pour clarifier certains points concernant l'attitude des professeurs face à de nouvelles méthodes pédagogiques mises en place et ont permis d'établir l'importance de la transparence et de la responsabilité de chacun.

- Etablir un pont avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental.
- Mise à jour du projet d'établissement.

Afin de remplacer la trésorière qui a émis le souhait de quitter ses fonctions à la fin de la saison 2020-21, **APPEL A BENEVOLES !!**

Nous renouvelons nos remerciements à la nouvelle équipe municipale de Poey, très à l'écoute et qui nous assure de son soutien.

Questions des adhérents et autres personnes présentes : Cf lignes précédentes.

## **RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS**

Conformément aux dispositions statutaires le mandat des administrateurs est arrivé à son terme.

L'assemblée en prend acte et donne quitus entier et définitif pour la gestion de l'Association aux administrateurs sortants.

Corrélativement le Président de séance invite les adhérents à proposer leur candidature aux fonctions d'administrateurs.

Se présentent aux dites fonctions les personnes suivantes :

- COURTADE Philippe
- LABEYRIE Sylvie
- SALDIAS Josiane
- MASCHERETTI Murielle
- RODRIGUEZ Anaïs
- SOMBARDIER Loïc

L'assemblée générale se prononce sur la nomination de l'ensemble des personnes précitées aux fonctions d'administrateurs pour la durée d'une année conformément aux statuts en vigueur à ce jour, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur le bilan moral et financier de l'année 2020/2021.

Corrélativement les administrateurs nouvellement nommés désignent les membres du bureau, et informent l'assemblée de la répartition des fonctions :

- Président : COURTADE Philippe
- Secrétaire : LABEYRIE Sylvie
- Trésorière : SALDIAS Josiane

L'assemblée prend acte de la constitution du bureau, sachant que chacun des membres exercera ses fonctions pendant la durée de son mandat d'administrateur.

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Sylvie LABEYRIE  
Secrétaire

Josiane SALSIAS  
Trésorière

Philippe COURTADE  
Président